

En tant qu'éducateurs, quel est l'essentiel de notre mission ?

Monseigneur James, notre Evêque, nous dit ceci :

« C'est Aimer ! Aimer comme les 5 doigts d'une main... »



- 1- Aimer, c'est être **passionné**. Soyons passionnés dans ce que nous faisons. Cette passion qui se marie avec l'exigence. Un amour exigeant qui édifie, qui construit, qui éclaire et qui met en route.
- 2- Aimer, c'est être **en relations** : en communion avec la communauté éducative, dans le dialogue, l'échange et la fraternité.
- 3- Aimer, c'est **aimer totalement** : cœur, âme et esprit. Il ne peut y avoir d'éducation que s'il elle est intégrale. C'est la chance de l'école catholique de proposer une éducation qui prenne en compte la dimension spirituelle de toute personne humaine.
- 4- Aimer c'est **vouloir le bien de l'autre**, consacrer son temps à l'autre. Découvrons la joie du don, du partage, et de la solidarité.
- 5- Aimer c'est **Aimer comme Jésus nous aime**, avec ce regard qui sait voir, cette attention à tous ! Accueillir à l'école ce que Jésus veut nous donner : Sa Vie, Son Amour, Sa Force.

Belle mission éducative où l'essentiel, c'est d'aimer ! »

Enseignants, surveillants, aide-maternelles, parents :
nous sommes tous des éducateurs.

Circulaire de rentrée

Ecole Notre Dame de Lourdes

**A vos agendas,
à vos stylos...**

Vous trouverez dans cette circulaire différentes informations nécessaires au bon fonctionnement de l'école : au niveau de l'organisation, des relations école-familles et de la sécurité des enfants.



Assemblée de rentrée :

Mardi 5 septembre 2017

« Nous vous souhaitons la
bienvenue ! »

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE 2017-2018

TPS - PS A : **Guillemette TURPIN**
PS B : **Gwénola LEBRETON**
MS : **Laurence FRICAUD**
GS : **Juliette ROLET** en remplacement d'**Elisabeth DE SONIS**)
CP : **Françoise COUDERT**
CP-CE1 : **Marie MASUREL**
CE1 : **Sandrine TRONSON**
CE2 : **Capucine DE JOUVENCEL** (lundi et mardi)
CE2 : **Karl LEBATARD** (Jeudi et Vendredi)
CM1 : **Bruno BOULAY**
CM2 : **Philippe MOUNIER**
Enseignante spécialisée à mi-temps :
Bérengère TERRIEN (lundi et jeudi)
Restauration et entretien des locaux :
Sandra LANGLOIS et **Hervé AULNETTE**
Surveillants de cantine et périscolaire :
Thierry IRTHUM, Isabelle RIALLAND
ASEM :
Marion MYSZKA, Virginie QUAEGEBEUR,
Christine PASSARD, Isabelle RIALLAND
Auxiliaire de vie scolaire :
Nawal LECLERC et Marie BERTAUD

VACANCES DE PRINTEMPS

Les vacances de printemps à l'école Notre Dame de Lourdes auront lieu **du mardi 24 avril 2018 au lundi 14 mai 2018**. Le Pont de l'Ascension est ainsi inclus dans les vacances. **Ce calendrier est propre à notre école.**

REUNIONS DE CLASSES

Samedi 30 septembre 2017 entre 9 h et 12 h :

- **9 h – 10 h : PS, MS et GS**
- **10 h – 11 h : CP, CE1 et CE2**
- **11 h – 12 h : CM1 et CM2**

*La présence de toutes les familles
est vivement souhaitée.*

*Les enfants ne sont pas invités à ce temps réservé aux
parents.*



- **Photos scolaires :**
Mardi 10 octobre 2017
- **Fête de Noël :**
Vendredi 22 décembre 2017
- **Portes ouvertes :**
Samedi 27 janvier 2018
- **Classe de neige CE2 :**
Du lundi 29 janvier au
vendredi 2 février 2018
- **Course de solidarité :**
Samedi 21 avril 2018
- **Kermesse :**
Samedi 30 juin 2018
- **Fin des cours :**
Vendredi 6 juillet 2018

Réunion classe de neige CE2 :

Samedi 30 septembre 2017 :
11 h – 12 h
(en prolongement de la
réunion de classe)



HORAIRES ET PONCTUALITÉ



Les horaires vous ont été rappelés dans le dossier de rentrée et sont notifiés dans le règlement intérieur (cf. site internet).

- **Attention de bien respecter les horaires :**

Fermeture du portillon à 8 h 45 !

L'accès à l'école n'est alors plus possible.

SECURITE

Tous les ans, les élèves ont des exercices d'évacuation incendie.

Cette année, des exercices de confinement « attentat intrusion » seront réalisés.

Obligatoire pour tous les établissements scolaires.

En maternelle notamment, il nous faudra faire preuve de vigilance et de bienveillance afin de ne pas traumatiser les élèves.

L'horaire de début des cours est impératif, il ne peut être toléré de retards « chroniques ». **Lorsque la sonnerie retentit, les enfants doivent être dans l'école.**

- **Une absence doit être justifiée** : téléphonez obligatoirement à l'école (répondeur prévu à cet effet) pour prévenir de l'absence **et remplissez le bulletin d'absence** sur le carnet de liaison

- Les enfants non-inscrits à la garderie du matin et se rendant seuls à l'école ne doivent pas attendre dans la rue Jean Baptiste Olivaux avant 8 h 20 ou 13 h 20. La rue n'est pas une cour de récréation.

- D'une façon générale, tant qu'un enfant n'est pas accueilli dans l'enceinte de l'école, **celui-ci est sous la responsabilité des familles.**

- Nous rappelons, qu'à **13 h 20, les parents déposent leurs enfants au portail.** L'accès dans l'enceinte de l'établissement est interdit. (Excepté pour les parents de PS et MS se rendant en salle de sieste). Les GS sont pris en charge directement dans la petite cour.

ÉTUDES ET GARDERIES

- Garderie du matin (maternelle et élémentaire) : en classe de PS B + cantine
- Garderie du soir (maternelle), de 16h30 à 18h30 : en classe de PS B + cantine
- Étude surveillée du soir, élémentaire : de 16h30 à 17h45.
Deux groupes sont constitués : salles de classes.
- Garderie du soir (élémentaire), de 17 h 45 à 18 h 30 : en classe de PS B + cantine

⇒ **Les horaires indiqués sont impératifs.** L'établissement ferme ses portes le soir à 18h30. Tous les dépassements récurrents d'horaires entraîneront une **facturation supplémentaire** et l'exclusion de ces services. Respectons les impératifs du personnel de surveillance !

⇒ **Rythme des enfants et garderie.**

Faisons en sorte de ne pas surcharger le temps hebdomadaire de nos enfants. Attention au cumul garderie du matin et garderie du soir ! Pour les enfants de maternelle, une journée scolaire est déjà longue ; soyons donc vigilants avec les enfants de 3 et 4 ans.

⇒ **Respect du travail des enfants.**

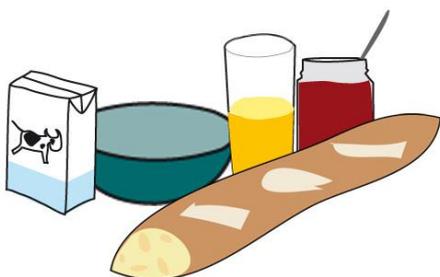
Lorsque vous venez récupérer votre enfant en salle d'étude, merci de bien vouloir respecter le silence afin de conserver de bonnes conditions de travail.

Je vous rappelle que l'administration de tout médicament est **INTERDITE** à l'école. **Pas de médicaments dans les cartables.** Les médicaments homéopathiques et les pastilles à sucer pour la gorge sont également interdits.

Exception est faite pour les familles ayant demandé la mise en place d'un PAI en partenariat avec leur médecin généraliste et le médecin scolaire. (cf. dossier de rentrée)

**SANTE
ECOLE**

Je ne grignote pas entre les repas !



Cette année encore, les enfants ne prennent pas de goûter à la récréation du matin et de l'après-midi. Ainsi, nous voulons **redonner toute son importance au petit-déjeuner** (il doit être consistant). L'enfant mangera alors le midi avec bon appétit !

Seuls les enfants restant à l'école après 16 h 30 peuvent apporter un goûter dans leur cartable : ils le mangeront entre 16 h 30 et 16 h 45.

Anniversaires à l'école

Fêter son anniversaire à l'école, c'est chouette ! Evitons les surenchères ! Restons dans la simplicité et facilitons la tâche des enseignants.

Quelques consignes :

- **Un ou 2 gâteaux à partager suffisent largement.**
- **Gâteaux faciles à manger ! Nous interdisons les gâteaux à la crème qui se mangent à la cuillère.**
- **Pas de boisson**
- **Les bonbons peuvent être exceptionnellement tolérés. Un bonbon suffit !**



Sécurité et respect de la cour

À 11 h 45 ou à 16 h 30, si vous discutez dans la cour avec d'autres familles, n'oubliez pas que vos enfants sont **sous votre entière surveillance.**

- Les jeux de cour sont interdits à partir de 16 h 30.
- Interdiction de circuler en vélo ou en trottinette dans la cour !
- Les emballages des goûters sont mis à la poubelle.
- **Les tables dans la cour des maternelles** sont strictement interdites aux adultes. Tout dégât sera facturé.



N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de l'école. Vous y trouverez toutes les infos nécessaires (menus de la cantine, circulaires, dossiers divers, actualités des classes...)

www.ecolendl-nantes.fr

L'APEL et l'OGEC sont deux associations de parents ayant des rôles différents :

- **APEL** : accueil, animation, organisation de temps forts, liens parents-enseignants
- **OGEC** : suivi et accompagnement de la facturation des familles, gestion du personnel, gestion financière et immobilière de l'école, prospective.

Ces 2 associations ont besoin de vous pour faire vivre l'école et lui donner une âme familiale. N'hésitez pas à rejoindre ces conseils d'administration : on peut tous y jouer un rôle (petit ou grand) !



SERVICE FACTURATION

Il n'y a pas de secrétariat à l'école. Ainsi, pour toute demande de documents (attestation d'assurance, certificats de scolarité, ...) merci de bien vouloir la planifier sachant que les journées de décharge de direction sont le lundi et le mardi.

L'idéal est de faire votre demande par mail :

ecolendl-nantes@orange.fr

Toute correspondance avec le **service de facturation** doit se faire par écrit à l'attention de l'OGEC ou par mail :

ogec.notredamedelourdes.nantes@gmail.com

**Numéro de téléphone de l'école :
02-40-76-42-00**

**BONNE
ANNEE
SCOLAIRE
2017-2018**

Nouvelle façade

Début des travaux :
lundi 18 septembre

